

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2017**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 avril 2017 s'est réuni à 20h30 à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : Simone MANGEON, Sylvain PICOUET, Hervé GRANDJEAN, Alain CORNEAU, Joël THIBAUT, Jean-Pierre DEMELEUMESTER, Frédéric TROUÉ, Thierry ALEXANDRE, Delphine GREMY, Laurent LAGNEAU et Catherine ROTA.

Absent(s) : Sandrine RAVASSON ayant donné pouvoir à Catherine ROTA, Ludovic DE BO ayant donné pouvoir à Thierry ALEXANDRE, Sophie LITRA et Isabelle ALLEMANDOU.

Secrétaire de séance : Catherine ROTA

I. Adhésion ATD

Lors de la séance du Conseil Municipal du 10/02/2017, Mme MANGEON a demandé des explications sur les rôles de l'ATD : Etaient présents André VILLIERS, Président du Conseil Départemental, Dominique CHAPPUIT, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et de l'ATD ainsi que M. Franck SEMENCE le directeur.

Le rôle de l'ATS se résume à :

- Pôle voirie-espaces publics
- Pôle assainissement (eaux usées-eaux pluviales)
- Pôle eau potable
- Pôle bâtiment

Elle se compose d'une équipe pluridisciplinaire de 13 personnes au service de ses Collectivités adhérentes pour réaliser des missions d'assistance à maîtrise, d'ouvrage.

L'adhésion annuelle est fixée à 1.20 €/hab. Cette compétence serait très utile pour la gestion de la voirie.

Mme MANGEON demande l'avis à son Conseil :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

La Commune de Collemiers va adhérer à l'ATD, un courrier sera envoyé au directeur M. SEMENCE.

II. SMACL : Prestations statutaires-agents affiliés la CNRACL

Mme MANGEON présente le courrier reçu le 23/02/2017.

Selon les dispositions des Conditions Générales ALEASSUR – PRESTATIONS STATUTAIREES Modèle 06 et Conventions Spéciales ALEASSUR Modèle 04 « Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL » (conventions et guide d'utilisation des services : RS joints au courrier)

Les présentes conditions particulières comportent une suite sur 2 feuilles.

Les cotisations au comptant et à terme sont définies au tableau ci-joint.

Le présent contrat, souscrit à effet du 1^{er} janvier 2017 est conclu jusqu'au 31 décembre 2022.

Durant cette période, le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis de 4 mois avant l'échéance fixée au 1^{er} janvier.

Seuls sont libératoires les règlements effectués auprès de la SMACL Assurances.

Après délibération, le Conseil valide les dispositions des Conditions Générales ALEASSUR- PRESTATIONS STATUTAIREES Modèle 06 et Conventions Spéciales ALEASSUR Modèle 04 « Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL » et mandate Mme MANGEON pour la signature du dossier.

III. Devis Access Bureautique

Mme MANGEON a dénoncé le contrat de YONNE COPIE qui arrive à échéance le :

- 01/05/2017 pour la Mairie
- 01/04/2017 pour l'école

Ainsi que la résiliation du contrat de location de LIXXBAIL qui sera effective le 28/06/2017

Mme MANGEON présente le devis d'Access Bureautique :

I° Proposition tarifaire des configurations décrites précédemment

BNP BARIBAS : Location pour une durée de 20 trimestres :

384 € HT par trimestre

2° Proposition contrat de maintenance

Mairie : SAMSUNG SL-X 3220 NR

Coût de la page noire (sans contrainte de taux de couverture) base 5000 pages/trimestre	0.0068 € HT
Coût de la page couleur (sans contrainte de taux de couverture) base 2500 pages/trimestre	0.068 € HT
Contrat connectique	35.00 € HT par trimestre

Ecole : KONICA MINOLTA BH 227

Coût de la page noire (sans contrainte de taux de couverture) base 2500 pages/trimestre	0.0068 € HT
Contrat connectique	30.00 € HT par trimestre

Régularisation annuelle du dépassement.

Ce contrat comprend la main d'œuvre, les pièces détachées, l'intervention des techniciens et les consommables noirs et couleurs. (délai moyen d'intervention de 4 heures)

3° Forfait installation, paramétrage et formation : 250 € HT

De plus, ce forfait intègre la restitution des 2 multifonctions actuels chez Yonne Copie à Auxerre

Entre Yonne Copie et Access Bureautique la Commune gagne 39.70 € HT par mois et 158.78 € HT par an. (matériel neuf)

Après délibération, Le Conseil valide les tarifications d'Access Bureautique et mandante Mme MANGEON pour la signature

IV. Amélioration carrelage RDC Ecole

Mme MANGEON donne la parole à M. GRANDJEAN

Le carrelage de l'école est à refaire, 3 devis ont été demandés :

3J Bat à Saint-Clément : 17 851.97 € HT

Art et Tech à Auxerre : 11 913.12 € HT

David à Auxerre : n'a pas souhaité répondre

Après délibération, Le Conseil valide le devis d'Art et Tech d'un montant de 11 913.12 € HT et mandante Mme MANGEON pour la signature.

V. Devis PERTIN GRESSE

Mme MANGEON donne la parole à M. TROUÉ Frédéric

Suite à l'acquisition du hangar pour le CPI et le matériel Communal, il faut remplacer le tableau électrique afin de le mettre aux normes car le tableau actuel ne suffit pas.

Le nouveau tableau devra desservir sur le terrain Communal :

- Le nouveau hangar (pompiers + Commune)
- Le local des chasseurs
- La serre des Jardiniers d'Yvonne

Coût des travaux : 1 349.00 € HT

Après délibération, le Conseil valide et mandate Mme MANGEON pour la signature.

VI. Questions diverses

Devis logiciel cimetière : Mme MANGEON va demander des compléments d'informations

La séance est levée à 23 heures 45. La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 29/05/2017 à 20h30 à la Mairie, sauf empêchement imprévu du Maire. Dans ce cas, une autre date sera annoncée et affichée.